

----- Message transféré -----

Sujet : Limon, député LREM de l'Isère

Date : Sat, 8 Dec 2018 20:07:26 +0100

De : xxxxx

Pour : article68@upr.fr

Bonjour,

Je suis xxxxx, adhérent UPR. J'ai envoyé deux mails pour la destitution de M. Macron à ma député.

Ces deux mails ont été ouverts, mais je n'ai toujours pas de réponse (voir image en PJ). Je ne sais pas si cela sera suffisant.

Très cordialement,

xxxxx

procédure de destitution du président de la République française

Boîte de réception x Boomerang-Returned x



À contact ▾

5 déc. 2018 17:12 (Il y a 3 jours) ★ ↶ ⋮

Opened - 2 times

FIRST Dec 5 around 8:20 PM

LAST Dec 6 around 7:10 PM

Clicked - 0 times

Updates every 10 minutes. Not all opens will be tracked. [See here for more information.](#)

Madame Limon

En ma qualité de citoyen, je vous demande solennellement d'user du pouvoir qui est le vôtre en tant que député de la Nation pour lancer au parlement la procédure de destitution d'Emmanuel Macron, en application de l'article 68 de la Constitution.

En vertu de cet article, les parlementaires peuvent en effet se constituer en Haute-Cour et voter la destitution du président de la République « **en cas de manquement à ses devoirs manifestement incompatible avec l'exercice de son mandat** ».

Comme une grande majorité de Français, je constate que les manquements de M. Macron à ses devoirs sont devenus foisonnants, évidents, graves et concordants, et qu'ils mettent désormais en jeu la paix civile en France, comme en témoignent le mouvement des « gilets jaunes » et le profond soutien qu'il reçoit dans la population.

Depuis le début de son mandat, M. Macron n'a en effet pas cessé de se soumettre aux puissants tout en s'en prenant aux faibles, de brader les intérêts de la France, d'affaiblir l'unité nationale et la démocratie, et de piétiner le droit international, alors que ses devoirs les plus éminents lui commandaient de faire exactement l'inverse.

Parmi les « manquements à ses devoirs manifestement incompatibles avec l'exercice de son mandat » commis par le président de la République – pour reprendre les termes de l'article 68 de la Constitution – j'attire tout spécialement votre attention sur les points suivants (sans que cette liste soit exhaustive) :

1) la paupérisation et la précarisation de pans entiers de la société française, notamment des retraités, des chômeurs et des jeunes, mais aussi des professions indépendantes et libérales, des petits commerçants et des fonctionnaires, par l'augmentation continue de la pression fiscale due aux contraintes budgétaires insurmontables que nous impose notre appartenance à l'Union européenne et à l'euro, et par le grignotage continu des droits sociaux et des protections de toute nature sous l'effet des « dérèglementations » continues exigées par l'Union européenne. L'objectif final étant de parvenir à une société extrêmement anxieuse, où chacun serait en compétition avec tous, et où la seule valeur suprême serait le culte de l'argent, au mépris de toute autre considération, qu'il s'agisse des valeurs de partage, de protection de l'environnement, de don, d'honnêteté et de respect de tout être humain, à commencer par les plus démunis.

Ce mépris outrageant pour les catégories les plus pauvres et les plus fragiles de la population, illustré par de nombreuses déclarations de M. Macron qui ont scandalisé l'opinion publique, **Limon, député LREM d...**